

NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE-GESTION ET DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE-DROIT



Crédits photographiques
© Philippe Devernay (MEN) / © Laurence Mouton (PhotoAïto)

A partir de la session de juin 2016, les modalités d'évaluation de ces épreuves sont modifiées

BO n° 30 du 23 juillet 2015 - arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015

Annexe IV

Règlements d'examen

EPREUVES ECONOMIE DROIT ET ECONOMIE GESTION

❖ En référence à l'art. 3 et art. 5

L'épreuve est évaluée sous forme ponctuelle pour :

- ✓ les candidats voie scolaire EPLE et établissements privés sous contrat ou hors contrat
- ✓ les candidats apprentis CFA habilité ou non
- ✓ les candidats de la formation professionnelle continue dans un EPLE ou établissement privé
- ✓ Candidats CNED et ceux justifiant de trois années d'expérience professionnelle

suite

- ❖ En référence à l'art. 3 et art. 5

L'épreuve est évaluée par CCF pour :

- ✓ Les candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement habilité à pratiquer intégralement le CCF *

Modalités spécifiques à l'économie-gestion (EGBPI et ASSP)

- **Forme : Écrit**
- **Coefficient : 1 (inchangé)**
- **Durée : 2 h**
- **Contenu :** Le sujet comprend deux parties :
À partir d'un dossier documentaire, le candidat :
 - *dans une première partie, répond à une série de questions abordant les axes du programme (remarque : programme inchangé)*
 - *dans une seconde partie, traite **une question** d'économie et de gestion **au choix** parmi trois propositions, en se référant à la spécialité du baccalauréat professionnel présenté*

Parties	Intitulés	Pages
1 (12 pts)	Série de questions	2
2 (8 pts)	Trois sujets au choix :	3 à 4
	Sujet A : Quelles démarches mettre en œuvre pour entrer dans la vie active ?	
	Sujet B : Comment peut évoluer une entreprise en difficulté ?	
	Sujet C : Quelles sont les possibilités d'évolution d'un salarié dans l'entreprise ?	
Documents à compléter	3 documents à compléter puis à agraffer à votre copie	5
Dossier documentaire	5 annexes	6 à 8

Parties	Intitulés	Pages
1 (10 pts)	Série de questions	2
2 (10 pts)	Trois sujets au choix :	3 à 4
	Sujet A : Comment créer ou reprendre une entreprise ?	
	Sujet B : Comment bien gérer une entreprise ?	
	Sujet C : Pourquoi les salariés rencontrent des difficultés lors des recrutements ?	
Dossier documentaire	4 annexes	5 à 6

Modalités d'évaluation

Le candidat est évalué sur sa capacité à :

- mobiliser ses connaissances,*
- exploiter et analyser des documents,*
- rédiger ses réponses de manière structurée,*
- établir le lien entre les domaines de l'économie et gestion et ceux de la spécialité professionnelle.*

Le Guide d'accompagnement pédagogique (extraits)

- « *L'évolution de la certification ne remet pas en cause la démarche pédagogique préconisée dans le programme d'économie-gestion. »*
- « *Une situation d'évaluation de 2h de type « bac blanc » ne peut être qu'exceptionnelle ! »*
- « *Le choix de trois sujets permet dans le cadre de la formation de maintenir l'approfondissement de certaines connaissances en fonction de la spécificité du baccalauréat concerné. »*

Remarques « pour rassurer les enseignants » :

- Deux sujets « O », les corrigés, les grilles d'évaluation et le « GAP » téléchargeables sur le site académique
- De nombreuses annexes dans chacun des sujets qui facilitent les réponses aux questions
- Plusieurs sujets au choix du candidat
- Les évaluations certificatives déjà réalisées les années précédentes dans le cadre du CCF deviennent de fait des évaluations formatives
- Les professeurs convoqués pour la correction en juin

Modalités spécifiques à l'économie-droit

- **Forme : Écrit**
- **Durée : 2H30**
- **CONTENU :**
- Le sujet porte sur une thématique donnée, il est constitué d'un **dossier documentaire et d'un questionnaire.**
- Il est demandé au candidat **de réinvestir ses connaissances économiques et juridiques** ainsi que des compétences méthodologiques notamment mobilisées dans le cadre de la réalisation des études, telles que définies dans le programme.
- **Téléchargement sujet « 0 »**

Deux parties dépendantes :

- Première partie : exploitation d' un dossier documentaire à partir de consignes précises,
- Deuxième partie : rédaction d'une étude en fonction d'une problématique donnée et de deux axes d'analyse.

 Il est donc nécessaire, pour préparer cette épreuve, de poursuivre la réalisation des études avec les élèves.

Exemple du sujet O

- Un contexte : PME
- Une problématique : Comment limiter les usages abusifs d'internet pendant les heures de travail
- Des documents à lire : 4 documents
- Des fiches d'analyse à compléter : 4 fiches
- Mobilisation des connaissances
- Le travail à faire :
 - - un questionnement : 4 concepts à expliciter
 - - une étude à réaliser 2 pages max. :

la problématique est énoncée ainsi que le plan de l'étude

Structure d'un sujet

	PAGES	BARÈME INDICATIF
Présentation du sujet	2	
Dossier documentaire	3 à 7	
Première partie		12 points
Analyse de documents – <i>Annexes 1 à 4 à rendre avec la copie</i>	10 à 13	
Définition de concepts et expressions		
Choix d'un document complémentaire	8 à 9	
Deuxième partie		08 points
Rédaction d'une étude		
	TOTAL	20 POINTS

Modalités d'évaluation

- Le candidat est évalué sur sa capacité :
 - - à traiter la thématique du sujet,
 - - à mettre en œuvre une démarche d'exploitation du dossier documentaire,
 - - à dégager des axes d'analyse,
 - - à argumenter et illustrer les réponses en se référant à la spécialité du baccalauréat professionnel présenté.
-
- Grille d'évaluation à [télécharger](#)